

Didier Guillaume regrette que sa présence à une corrida « ait pu choquer »



Le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume, le 23 juillet à l'Assemblée.

Le ministre de l'Agriculture, photographié dans le public d'une corrida à Bayonne mercredi 14 août, a dit « regretter » ce lundi la diffusion de ce cliché. Il a défendu son engagement dans le combat contre la maltraitance animale.

Le quotidien régional *Sud-Ouest* avait publié un cliché sur lequel il apparaissait avec la ministre de la Cohésion des territoires Jacqueline Gourault, lors d'une corrida le mercredi 14 août dans l'après-midi, au milieu de 6 000 personnes dans les arènes de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).

« Je ne voudrais pas qu'on résume la maltraitance animale et la lutte pour le bien-être animal à une photo dans un spectacle », a poursuivi le ministre, dénonçant une « récupération politique et politicienne faites par d'autres ».

Plusieurs personnalités politiques avaient déploré l'image, notamment l'eurodéputé écologiste Yannick Jadot qui a jugé sur Twitter la scène « lamentable ».

« Je ne voudrais pas que, en fonction de cela, on passe de côté tout le travail qui est fait, les mesures qui seront prises à la rentrée (...) sur la lutte pour le bien-être animal », s'est défendu le ministre de l'Agriculture, sans dévoiler la teneur des annonces qui seront faites.

Nouvelle campagne de One Voice contre les écoles de tauromachie. Après une nouvelle enquête, l'association One Voice lance une campagne pour interdire ces « centres de formation » ouverts aux enfants.



Dans une école de tauromachie pour les enfants. (©One Voice)

Sept ans après l'enquête de One Voice à l'école de Nîmes, la nouvelle campagne repose sur une nouvelle incursion dans ces écoles : interview de la présidente d'une école taurine, de professeurs et d'aficionados, images de veaux martyrisés par de jeunes hommes, sous le regard des enfants... Des images au parti pris qui veulent montrer que l'on y enseigne l'insensibilité à la souffrance de l'autre dès le plus jeune âge. Parmi les témoignages recueillis, des parents ayant offert un taureau à leur enfant pour qu'il puisse le tuer.

Activité extrascolaire ?

Les enfants suivent toute l'année des cours dans ces écoles sur des chariots à roulette pour s'entraîner aux gestes: mulettes, jeu de cape, et pique de banderille, et d'épée. En fin d'année, comme une récompense, ils peuvent, dans l'arène, mettre à mort de très jeunes taureaux. « Dans ces écoles que l'on peut rejoindre dès six ans », commente l'association « on peut apprendre que torturer un animal vivant en lui plantant des harpons puis en lui enfonçant une lame dans le corps est acceptable et attendu. On peut assister à des longues et douloureuses mises à mort d'êtres dont la sensibilité est reconnue, et sur lesquels les cruautés sont condamnées ».

Une pétition pour interdire

Face à ce nouveau constat, l'association One Voice et ses partenaires Anymal, CRAC Europe, la FLAC et No Corrida demandent (comme l'ONU à l'Espagne en février 2018) l'interdiction de ces « centres de formation » pour les mineurs, l'interdiction de l'accès aux mineurs à ces « spectacles », l'interdiction de blesser les taureaux, et bien entendu de les mettre à mort...

POLITIQUE

Des élus critiquent la présence de deux ministres à une corrida

La présence à une corrida du ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, et de sa collègue chargée de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, révélée par le journal Sud Ouest, a suscité hier les critiques de plusieurs élus écologistes. Le quotidien régional a publié un cliché sur lequel apparaissent M. Guillaume et Mme Gourault lors d'une corrida mercredi après-midi, au milieu de 6.000 personnes dans les arènes de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). Le matador Daniel Luque, considéré comme l'un des plus grands de sa génération, y a reçu un triomphe après avoir dominé six taureaux. « Lamentable », a considéré hier l'eurodéputé EELV Yannick Jadot, qui a déploré dans un message publié sur Twitter que « le ministre en charge du bien être animal assiste à une corrida ». De même, le porte-parole du parti écologiste Julien Bayou a dénoncé sur BFMTV « un soutien clair et net (de la part des deux ministres) à un massacre, à un spectacle lugubre ». La Fondation Brigitte Bardot a pour sa part estimé que la présence des deux ministres étaient « au-delà du scandaleux et de l'écoeurement ». Régulièrement mise en cause par les défenseurs de la cause animale, l'organisation de corridas, dans les seules « régions de tradition tauromachique », a été jugée conforme à la Constitution en 2012 par le Conseil constitutionnel. Dans le passé, plusieurs personnalités politiques françaises ont déjà exprimé leur attachement à la pratique : outre Manuel Valls ou Alain Juppé, qui en sont amateurs, Noël Mamère avait reconnu, dans l'un de ses ouvrages qu'il aimait « la chasse et la corrida ».